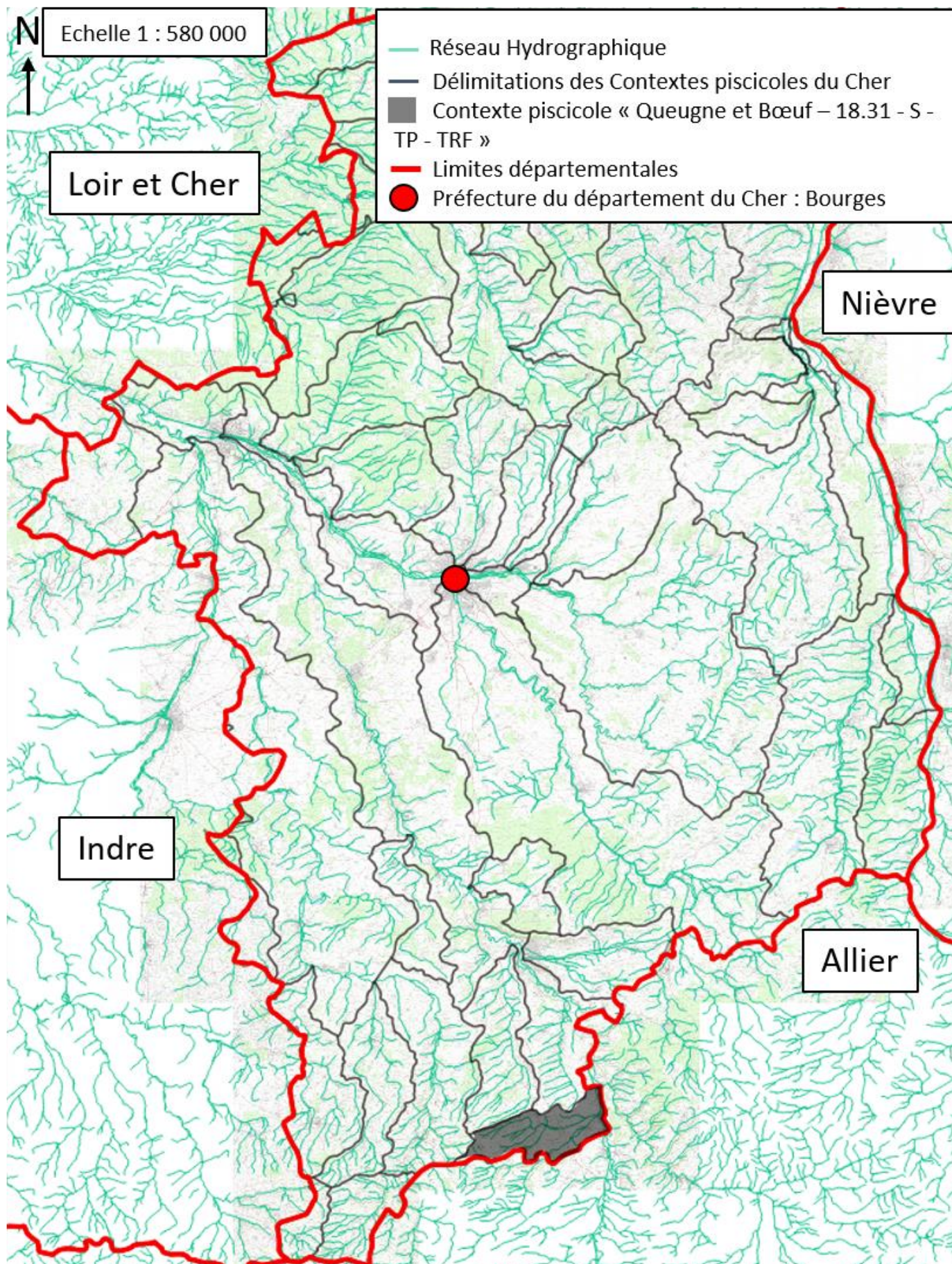


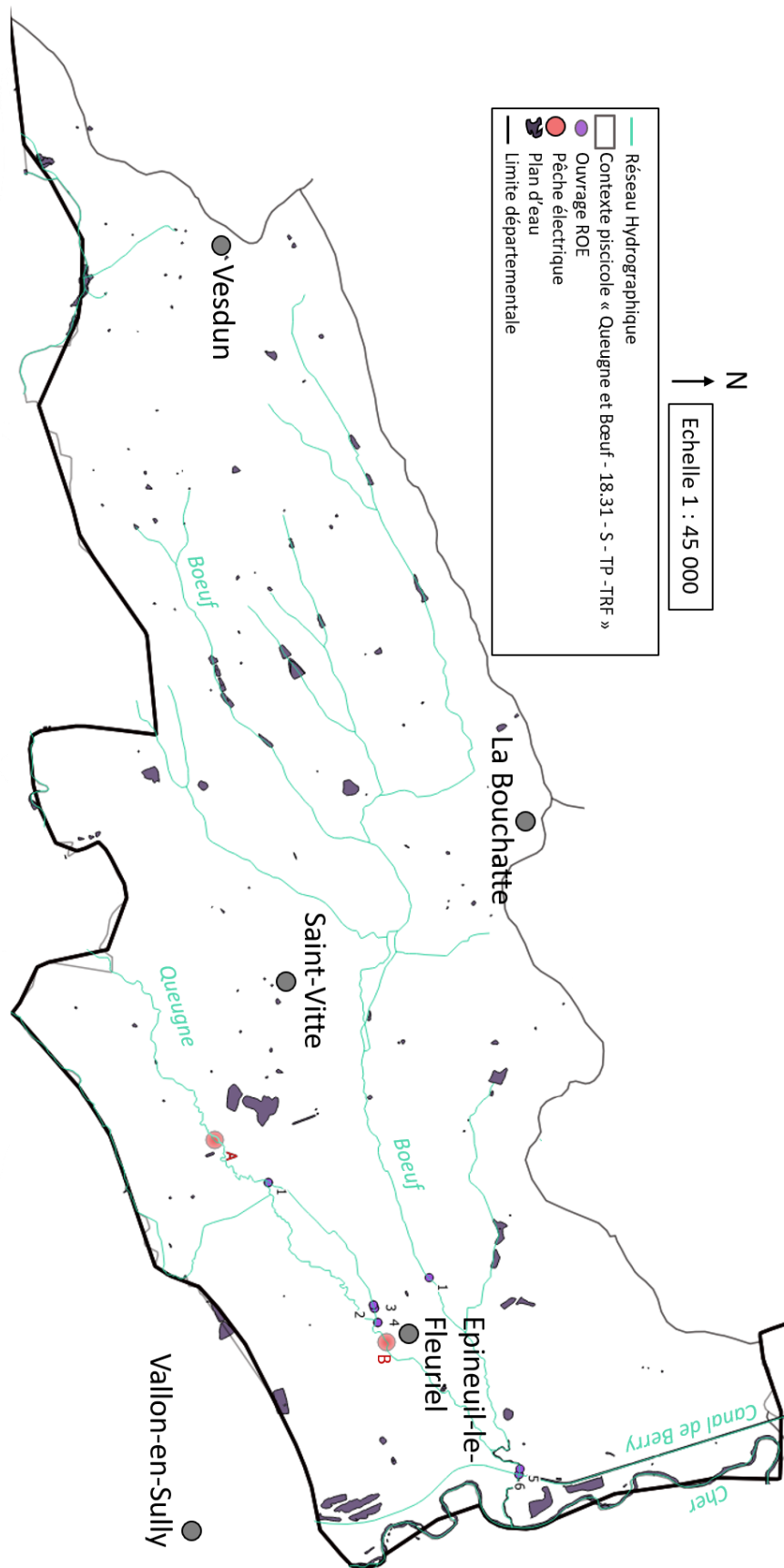


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale



*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18).
(Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

La Queugne et le Bœuf s'écoulent dans la région naturelle du Boischaut, dans un environnement essentiellement agricole au relief légèrement marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au sud du département, ce contexte représente la partie aval du bassin de la Queugne qui prend sa source dans le département de l'Allier. Elle reçoit le débit du cours d'eau « le Bœuf » en rive gauche. La Queugne est un affluent en rive gauche de la rivière Le Cher. La confluence se trouve en limite du département de l'Allier.

La Queugne et le Bœuf sont des cours d'eau classés en deuxième catégorie piscicole.

Les cours d'eau de ce contexte se situent dans la ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » (*Source : SIGES.BRGM*).

L'alimentation en eau du canal de Berry provoque une perte de débit en étiage dans le secteur aval de ce contexte.

Concernant la qualité de l'eau, les parcelles des communes de ce contexte n'ont pas été classées en zone de vulnérabilité aux nitrates en 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

Il existe plusieurs ouvrages infranchissables (seuils sur la Queugne, plans d'eau sur cours pour le Boeuf) pour la totalité de l'ichtyofaune, qui perturbent la continuité écologique et dégradent les habitats piscicoles courants (effet « plan d'eau »).

On observe un colmatage important du lit mineur du Bœuf, essentiellement dû aux apports de nombreux fossés à forte pente créés lors d'opérations de remembrement. Le lit mineur de la Queugne présente également un phénomène de colmatage, mais moins important.

La présence d'élevages et de drains (autres que fossés) peut également être à l'origine de la mise en suspension de particules qui augmentent la turbidité de l'eau et entraînent un colmatage du lit mineur (effet du piétinement des berges et leur écroulement par le bétail / apport en MES par les drains).

La Queugne, et surtout le Bœuf, ont connu localement des travaux hydrauliques lourds (recalibrage et/ou curage, lit rectiligne, absence de fosses...) qui aggravent le phénomène de colmatage (surdimensionnement du lit et uniformisation des écoulements). D'un point de vue hydromorphométrique, ces secteurs présentent une homogénéisation des faciès et des habitats : faible alternance de radiers et de moulles, faible méandrage, fonds sablo-graveleux colmatés.

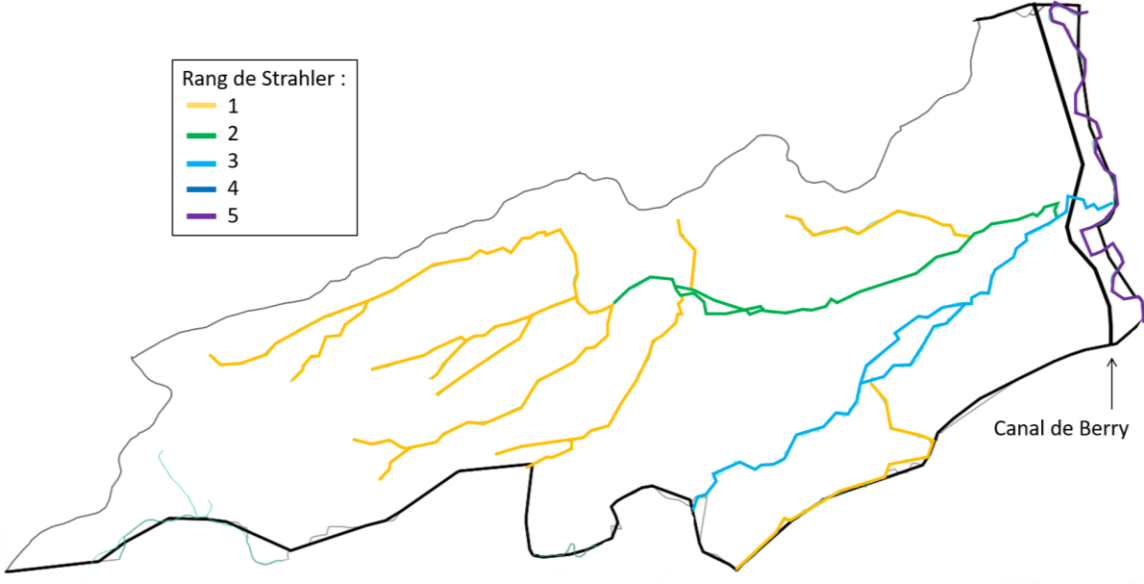
On note la présence de zones propices à la reproduction de la truite fario dans la Queugne et le Boeuf, dont la fonctionnalité est limitée par l'ensablement et le colmatage des zones de graviers. Le régime thermique des cours d'eau de l'ensemble de ce contexte semble satisfaire les besoins de la truite fario, espèce particulièrement sensible à ce facteur abiotique (préférendum thermique : 4°C à 19°C).

N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

III – Données générales

Limites contexte (Bassin Versant associé)	Amont	<p>Queugne : Limite départementale (Coordonnées XY : 664026/6603390 Lambert 93)</p> <p>Boeuf : Source « La Bande de Mondan » (Coordonnées XY : 659200/6603662 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i></p>
	Aval	<p>Queugne : Confluence avec le Cher (Coordonnées XY : 670086/6607718 Lambert 93)</p> <p>Boeuf : Confluence avec la Queugne (Coordonnées XY : 669253/6607503 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i></p>
Affluents	Amont en aval	<p>Queugne :</p> <p>Le ru de l'Etang de Puy Bouillard (Rive Droite ; 7 km) Le Boeuf (Rive Gauche ; 12,4 km)</p> <p>Boeuf :</p> <p>Ru de Vesdun (Rive Gauche ; 7,6 km) Ru de la Fontaine du Crot Chaud (Rive Droite ; 4,2 km) Ru « les Landats » (Rive Gauche ; 1 km) Ru de l'Etang de Fougerolle (Rive Gauche ; 3,2 km) <i>(Source : BD TOPO Carthage)</i></p>
	Affluents d'autres contextes adjacents	/
Longueur en eau	Linéaire du cours principal	<p>Queugne : 9 km</p> <p>Boeuf : 12,4 km <i>(Source : BD Carthage)</i></p>
	Linéaire total	<p>Queugne amont et ses affluents : 61,7 km <i>(Source : BD Carthage)</i></p>
Plans d'eau	<p>Présence : ~ 144 plans d'eau (49 ha) - 1 plan d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 0,75 % <i>(Source : BD TOPO SURFACE_EAU)</i></p>	
Surface contexte / bassin versant	<p>Surface du contexte : 65 km² Surface totale du bassin versant « Cher » : 1118 km² Le contexte représente 5,8 % du BV <i>(Source : BD QGIS FDAAPPMA18)</i></p>	
Débit (cours principal)	<p>Queugne ND</p> <p>Boeuf</p>	

		ND (Source : Banque HYDRO 2017)	
	Naturelle	Altitude amont	Queugne : 200 mNGF Boeuf : 280 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>
		Altitude aval	Queugne : 166 mNGF Boeuf : 178 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>
			Queugne : 3,8 ‰ Boeuf : 8,2 ‰
Pente moyenne	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	Queugne 1) ROE59751 Seuil de prise d'eau de l'ancien moulin d'Epineuil : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,55 mètres (infranchissable) 2) ROE64346 Décharge du plan d'eau de l'ancien moulin d'Epineuil : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 4 mètres (infranchissable) 3) ROE59750 Ancien moulin d'Epineuil : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 5 mètres (infranchissable) 4) ROE64345 Gué de la voie communale n°1 de Chazemais à Epineuil : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,70 mètres (peu franchissable) 5) ROE59753 Seuil d'alimentation de l'ancien canal de Berry : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,60 mètres (peu franchissable) 6) ROE59744 Pont du Canal de Berry (radier de pont) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,40 mètres (infranchissable) Boeuf 1) ROE95470 Radier de pont de la D64 : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,20 mètres (franchissable) D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. <i>(Source : BD ROE_Metropole_20140527)</i> Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.

		Hauteur cumulée référencée	Queugne : HC = 13,25 mètres Boeuf : HC = 0,20 mètres
		Queugne : 2,3 ‰ Boeuf : 8,2 ‰	
	Taux d'étagement (et autres)	Queugne Taux d'Etagement : 38,97 % (Catégorie 3 / étagement moyen, proche médiocre) Taux de Fractionnement : 0,14 % Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 1,5 km Boeuf Taux d'Etagement : 0,19 % (Catégorie 1 / très bon) Taux de Fractionnement : 0,001 % Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 12,40 km	
Rang de Strahler	 <p>(Source : BD SYRAH)</p>		
Géologie	Couche d'Eocène (sables, argiles, grès, calcaire lacustre) sur l'ensemble du bassin versant de la Queugne. « Le Boischaüt ». Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). (Source : BRGM)		
Assainissement †	Système d'assainissement Collectif Vesdun : STEP/STEU 500 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Boues activées 1971. Rejet de STEP/STEU dans le ru de l'Etang Jauny. Epineuil-le-Fleuriel : STEP/STEU 250 EqHab « conforme en équipement et en performance ». Lagunage 1986. Rejet de STEP/STEU dans la Queugne.		

(Source : SDAGE Loire-Bretagne)
 (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).

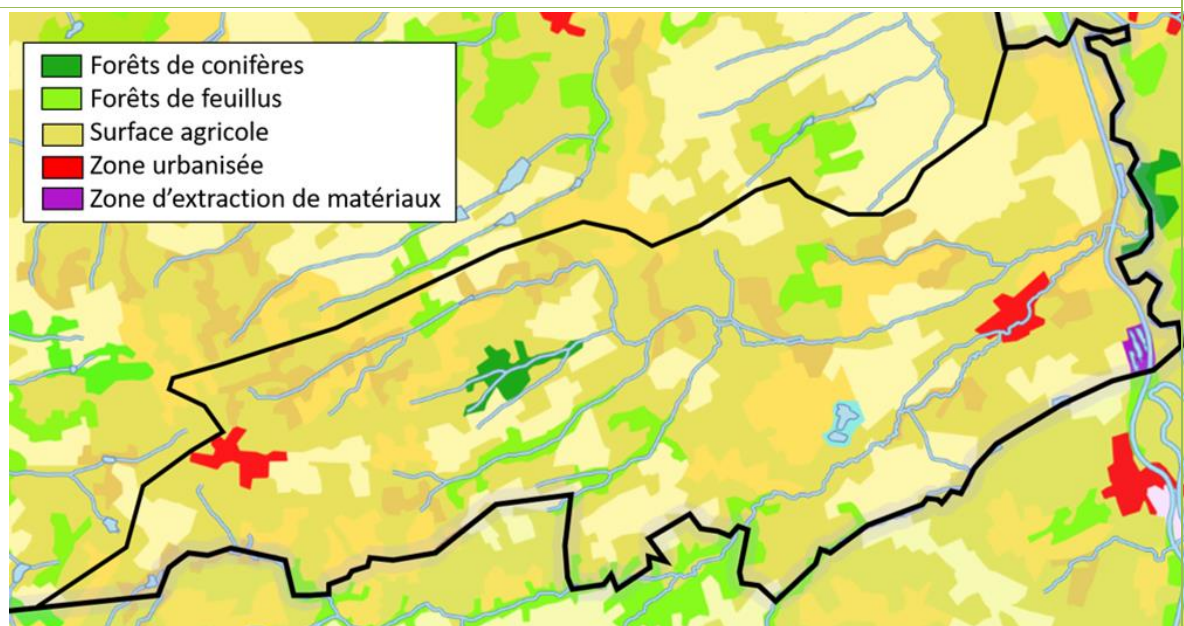
Système d'assainissement non-collectif

Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » :

<https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou=> (Source : DGCL).

Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)

Occupation du sol



L'ensemble du contexte de la Queugne est situé en zone agricole (Source : BD Corine Land Cover). Les surfaces agricoles de ce contexte semblent majoritairement utilisées pour l'élevage (Source : SAGE Sauldre 2009).

Industrie

/

Statut foncier

Non domanial (privé)

Mesures réglementaires de protection

L.214-17 Liste 1

Ensemble des cours d'eau du BV du Boeuf. 6493 à 6504. « Le Boeuf et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec la Queugne »

(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)

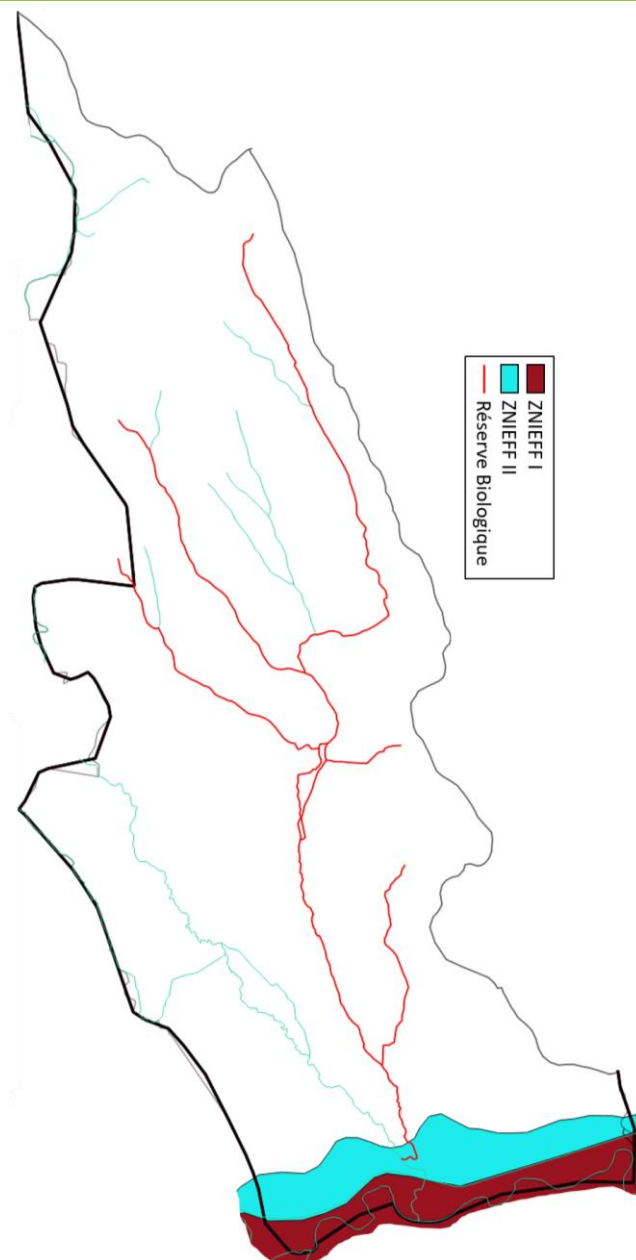
L.214-17 Liste 2

/

Décret Frayères

- Liste 1 Frayères poissons « Limite départementale Cher/Allier jusqu'à la confluence avec le Cher »

(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)



Autres...

- ZNIEFF I « Vallée du Cher en aval de Montluçon »
- ZNIEFF II « Vallée du Cher ».
- Réservoir Biologique N°263 : La Queugne et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Cher.

(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)

SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Cher amont (Mise en œuvre)
Structure Locale de Gestion	- AAPPMA Ainay-le-Vieil « l'Arc-en-Ciel » (Source : federationpeche18.fr)
Enjeux PLAGEPOMI	/
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR0321	« Le Queugne et ses affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Cher »	2ème catégorie piscicole Contexte salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	Moyen (2014) Station 04452009 Queugne à Epineuil-le-Fleuriel	ND (2016) Station 04452009 Queugne à Epineuil-le-Fleuriel

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Anguille (ANG), Chabot (CHA), Lamproie de Planer (LPP), Brochet (BRO), Vandoise (VAN)
Etat fonctionnel	Très Perturbé
Zonation piscicole	Zone salmonicole Zone intermédiaire Truites et Barbeaux
Biocénotypes	B 4-7 actuel (Source : PDPG 2002) B ND historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	CHA, LPP , VAI , LOF, CHE , GOU , SPI, EPT, PER, GAR , PSR, BRE, PES, ROT, PCH
Peuplement théorique	B4 : CHA , TRF , LPP , VAI , LOF , EPI, BLN, CHE, GOU, ANG, APP B7 : CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, EPI, BLN, CHE , GOU , HOT, BAF , LOT , SPI , VAN , EPT , BOU, BRO, PER, GAR, TAN, ABL, CAR, PSR, CCO, SAN, BRB, BRE, GRE, PES, ROT, BBG, ANG, APP
Présence de poissons migrateurs	Anguille (ANG)
Présence d'espèces invasives et nuisibles	Poissons chats (PCH), Pseudorasbora (PSR), Perche Soleil (PES), Carpe (CCO) (Source : BD Pêches FDAAPPMA18)

Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A « Gué du Bois de l'Épot » (Saint-Vitte) / La Queugne (FRGR0321)	2016	IPR = 15,3 « Bon Etat » (Source : Aquabio BE)	CHA, LPP , VAI , LOF, CHE , GOU , SPI, EPT, PER, GAR , PSR, BRE, PES, ROT, PCH	Pêche complète
B (Epineuil-le-Fleuriel) / La Queugne (FRGR0321)	2012	IPR = 23,8 « Etat Médiocre » (Source : Aquabio BE)	CHA , LPP , VAI , LOF, CHE , GOU , BAF, SPI, VAN, PER, GAR, TAN, ABL, CAR, PSR, CCO, BRE, PES, ROT	Pêche complète

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de la Queugne montre un glissement de classe biotypologique.

La modification des caractères morphodynamiques de la rivière suite aux travaux d'aménagement a entraîné un développement des espèces plus tolérantes aux altérations physiques.

On remarque la présence récurrente d'espèces probablement issues de plans d'eau (gardon, brèmes, poisson chat, rotangle, tanche).

On note la présence en bonne densité des espèces accompagnatrices de la truite fario, bien que cette dernière ne soit présente en faible abondance. La présence de ce cortège démontre une qualité globale du milieu perturbée.

Autres paramètres

Classe de qualité	
	Très bonne
	Bonne
	Moyenne
	Mauvaise
	Très mauvaise

Stations / Cours d'eau	Paramètres (SEQ-Eau v2)	Dates						
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
(Epineuil-le-Fleuriel) / La Queugne (FRGR0321)	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide							
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN	18		16				
	IBMR							
	IBD			13,40				

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie

Tmj min : Température moyenne journalière minimale

Tmj max : Température moyenne journalière maximale

ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières

Tmp : Température moyenne de la période

Tm30j max : Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds

Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

%j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C

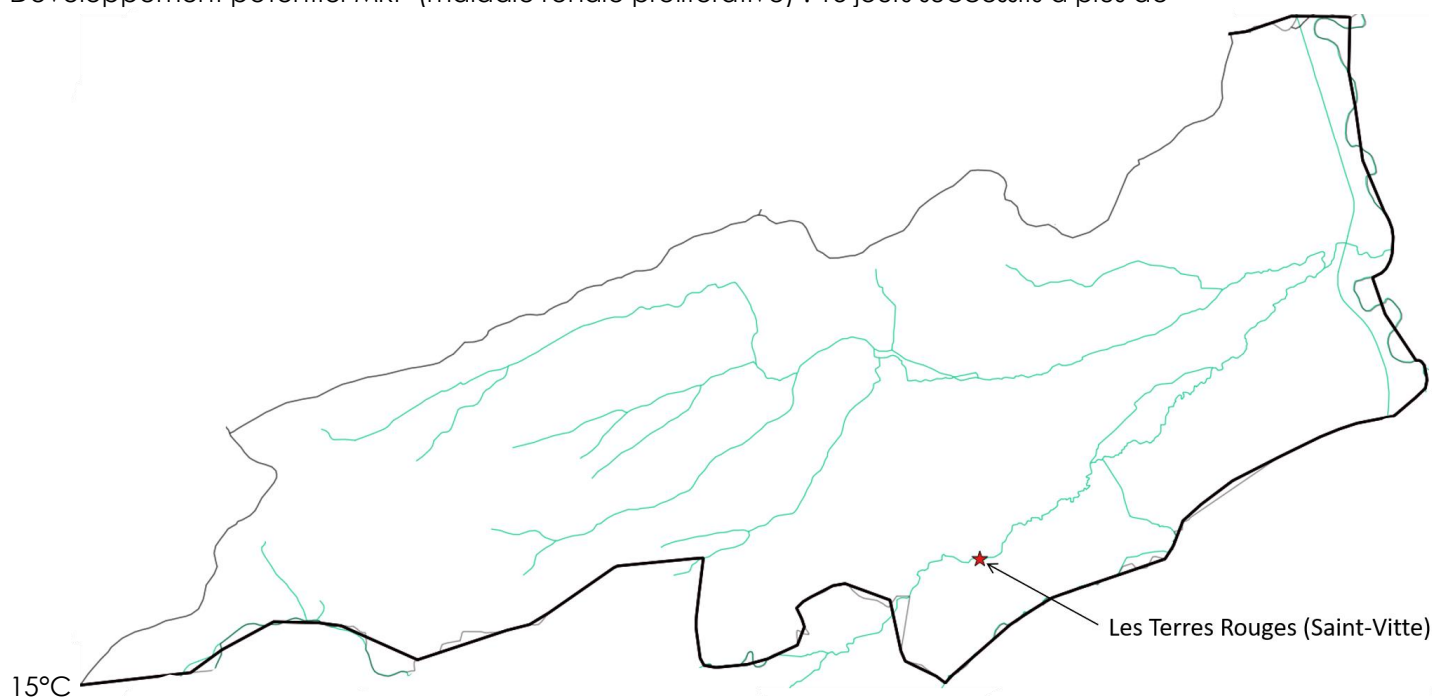
%j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C

%j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel :

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C
- Limite de tolérance inférieure : 0°C à 4°C
- Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C
- Limite létale inférieure : ≤ 0°C
- Limite létale supérieure : ≥ 25°C
- Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C

Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de



Stations / Cours d'eau	Variable thermique	Dates							
		2016 -2017	2016 - 2015	2015 - 2014	2014 -2013	2013- 2012	2012- 2011	2011- 2010	2010 - 2009
« Les Terres rouges » (Saint-Vitte) / La Queugne(FRGR0321)	Tmj min	11,30							
	Tmj max	22,10							
	Tmp	17,51							

	Tm30j max	19,35							
	%j Tmj 4-19	73							
	%j Tmj <4	0							
	%j Tmj >19	27							

D'après les données thermiques acquises sur la Queugne, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme préférendum thermique de la truite fario (entre 4°C et 19°C) pour environ 70% de la période de mesures (période estivale). La température de l'eau de ce contexte n'est pas optimale pour satisfaire les exigences de la truite fario.

(Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole	
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre	
Gestionnaires	AAPPMA	/
	Associations de pêche non agréées	/
Parcours de pêche	/	
Réserves de pêche	/	
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	- ND (Riverains)	
Déversements éventuels	/	

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Facteur principal	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
	Morphologie du cours d'eau dégradé / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage, remembrement, drainage fossés et drains)	Homogénéisation des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage local du substrat, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges)	Impact Fort	Impact Fort
		Dégradation/disparition des frayères à truites fario		
		Reproduction limitée des espèces lithophiles		
		Déformation/uniformisation du lit naturel Perte de linéaire par la rectification du cours d'eau (perte de méandres)		
Colmatage important du lit mineur par apport de sédiments fins (surtout via des fossés sur le Bœuf)				
Ouvrages hydrauliques transversaux (Seuils pour la Queugne / plans d'eau pour le Bœuf)	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et le transfert de sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact important	Impact modéré	
	Fragmentation de la population piscicole, isolement des zones de refuge et de reproduction			
	Apparition d'espèces limnophiles			

	Dérivations/ Prélèvements d'eau pour alimentation du canal de Berry Présence de plans d'eau sur cours (Boeuf)	Perte de débit dans le cours principal Accentuation d'étiage estival sévère	Impact faible	Impact modéré
Facteur annexe	Pression de l'élevage (équins, bovins, caprins). Aménagement d'abreuvoirs dans les pâtures	Apport de Matières en Suspensions (MES) Eroulement des berges	Impact modéré	Impact modéré
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Très perturbé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;">Restauration du lit mineur</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte (Surtout le Boeuf)</p>	<p>FRGR0321</p>	<p style="text-align: center;">Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole salmonicole équilibré</p>		<p style="text-align: center;">Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement salmonicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>

	<p>Gestion du système de drainage agricole</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>AGR020 « Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>Limiter les apports de polluants et de sédiments fins</p> <p>Améliorer globalement les connaissances sur les apports en engrais et produits phytosanitaires dans les eaux de surfaces (et souterraines)</p>	<p>Tout le contexte (surtout fossés pour le Bœuf)</p>	<p>FRGR0321</p>	<p>Permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p>	<p>Limiter le colmatage des lits mineurs / Améliorer la qualité de l'eau</p>	<p>AGR02 « Mesures de réduction des transferts d'intrants et de l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate »</p> <p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p> <p>MIA0703 « Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité »</p>
--	--	---	---	-----------------	---	--	--

	<p>Restauration de la continuité écologique</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0321</p>	<p>Déconnexion/effacement des plans d'eau sur cours</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (TRF, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p> <p> limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p>	<p>Déconnexion/effacement des plans d'eau sur cours &</p> <p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel facilité</p> <p>Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lotique</p> <p>Amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau</p>	<p>MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »</p>
<p>2</p>	<p>Gestion quantitative de la ressource en eau</p> <p>7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la ressource en eau »</p>	<p>RES0401 « Etablir et mettre en place des modalités de gestion situation de crise liée à la sécheresse »</p>	<p>Tout le contexte (prise d'eau canal de Berry / plans d'eau sur le BV du Bœuf)</p>	<p>FRGR0321</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Permettre le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions (quantité d'eau)</p>	<p>Gestion des prélèvements d'eau</p> <p>Augmenter les débits alloués aux cours d'eau</p> <p>Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année</p>	<p>RES04 « Gestion de crise sécheresse »</p> <p>RES01 « Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture »</p>

7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'été »					Améliorer la mosaïque habitationnelle en été	
<p>Entretien/protection des berges</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>Mise en place d'abreuvoirs pour les animaux d'élevage. Conserver ou restaurer la ripisylve</p>	<p>MIA0201 « Réaliser une opération d'entretien d'un cours d'eau »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0321</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Maintien d'une bonne population piscicole</p>	<p>Entretien/protection des berges</p> <p>Eviter les écroulements de berges dus au bétail (colmatage local du substrat et destruction de sous-berges)</p> <p> limiter l'apport de MES via le piétinement du bétail</p>	<p>MIA02 « Mesures de restauration hydro-morphologique des cours d'eau »</p>
<p>Gestion des plans d'eau</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »</p> <p>3A « Poursuivre la réduction des rejets directs des polluants organiques et notamment du phosphore »</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR0321</p>	<p>Gestion des vidanges</p> <p> limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p> <p>Permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions (qualité d'eau et colmatage)</p>	<p> limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p>	<p> limiter les apports en MES et le colmatage en aval</p>

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion d'usage

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).